



ORDRE DU JOUR	ECHANGES / PROPOSITIONS / COMPTE RENDU	DECISIONS / VOTES
<p>Ouverture de la séance à 18h08 Quorum atteint : 20 présents</p>	<p>Le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'administration à 18h15, le quorum étant atteint, 20 titulaires présents. Mme HOUSSIN, parent d'élève, se propose comme secrétaire de séance. Monsieur Le Proviseur informe l'assemblée que : - Monsieur Müller Proviseur adjoint a dû subir une intervention chirurgicale. Il sera de retour fin Mars 2017. - les statuts de la nouvelle Maison Des Lycées (MDL) vont être déposés en Février et que son démarrage pourra se faire en Mars/Avril 2017. Monsieur Le Proviseur énonce l'ordre du jour.</p>	
<p>1. Adoption du procès-verbal du CA du 29 Novembre 2016.</p>	<p>Présentation du compte rendu. Pas de commentaire.</p>	<p><u>Adoption du PV</u> <u>Vote :</u> Pour : 19 Abstention:1 Contre : 0</p>
<p>2. Adoption des décisions de la commission permanente du 6 Décembre 2016.</p>	<p>La CP a reçu délégation pour le choix du candidat prestataire de la cafétéria. Appel d'offre à marché public.</p> <p><i>18h27 – Arrivée de Mme DELACROIX- CHAPUIS</i></p>	<p><u>Vote :</u> Pour : 19 Abstention:1 Contre : 0</p>
<p>3. Premier bilan du démarrage de la cafétéria et de la restauration scolaire</p>	<p><u>Restauration scolaire :</u></p> <p>Le Proviseur informe que la mise en œuvre de la fabrication des plats a commencé.</p> <p>Le Proviseur rappelle que la réception des travaux a fait l'objet de 200 réserves sur les travaux lesquelles sont levées progressivement.</p> <p><u>Des problèmes sont constatés au niveau de l'organisation notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • au niveau de la zone de lavage qui nécessite un employé supplémentaire car les plateaux glissent. Il faudrait supprimer un mur pour permettre la mise en place du tri des déchets et des vaisselles. Pour l'instant, un employé est réquisitionné pour le tri des couverts qui se fait par réception magnétique mais cela n'est pas concluant. Le tri sélectif souhaité est important pour les élèves de part son aspect éducatif. • au niveau des deux lignes parallèles du self qui occupent une place trop centrale et génèrent aussi des croisements entre les élèves ayant des plateaux pleins et ceux ayant des plateaux vides. La séparation des entrées chaudes et froides n'est pas non plus concluante. A terme, les deux lignes de self doivent être identiques. <p>Les modifications correspondantes à ces deux points ont été demandées à l'architecte.</p>	

→ Un professeur demande quelle est la nature des travaux objet des réserves et s'ils pourront être réalisés pendant les vacances.

- Le Proviseur confirme que ce sont des petits travaux mais qu'il faut que tout soit mis en œuvre par le Conseil Régional, ce qui risque de prendre du temps.

→ Un professeur demande que les menus soient affichés.

- Le Proviseur dit que normalement les menus devraient être mis en ligne prochainement dans Pronote un mois à l'avance.

M Chouchaoui annonce que tout est disponible et qu'il va veiller à ce que cela soit mis en ligne et affiché.

→Un professeur demande si les professeurs peuvent disposer d'un espace privatif.

- Le Proviseur confirme qu'un petit couloir fermé pourrait faire office de petite salle privative avec pose de cloison permettant en outre la réception d'une dizaine de personnes particulières: directeur de théâtre, inspecteur... Cette petite salle sera aussi à la disposition des professeurs. Sinon, l'espace initial réservé aux professeurs pourra être réaménagé par la pose de claustra, de végétaux...afin de rendre le lieu plus chaleureux. Cela sera fait sur le budget du lycée.

→La CPE demande pourquoi les badgeuses sont situées en plein milieu du réfectoire et si elles peuvent être déplacées.

- Le Proviseur répond que pour l'instant un problème technique lié aux câbles électriques et informatiques empêche leur déplacement. Les travaux pour résoudre ce problème ont été demandés en Février 2017. Quand les lignes de self seront modifiées sous réserve de l'accord du Conseil Régional, elles pourront être déplacées

→Un professeur fait remarquer que dans le lycée il faut toujours refaire les travaux et demande quelle est la position du Conseil Régional devant toutes ces demandes de réalisations.

- Le Proviseur informe qu'il y a déjà 200 réserves sur les travaux en cours. Il participera à une réunion de suivi le 14 mars. Le souci est que la maîtrise d'ouvrage est très peu présente sur le terrain pour surveiller les travaux. On peut donc légitimement se demander si elle fait correctement son travail.

M Chouchaoui rappelle qu'un pilote est aussi nommé sur le lycée pour suivre les travaux mais lui aussi est peu présent.

→La CPE remarque qu'une prise électrique a été installée dans son bureau au milieu du seul mur disponible pour recevoir une armoire.

	<p><u>Cafétéria :</u></p> <p>Un professeur indique que les élèves se plaignent des prix trop élevés de la cafétéria et de leur impossibilité de ramener des plats extérieurs dans le Lycée.</p> <p>Le Proviseur a discuté des prix avec la Société DAK gestionnaire de la Cafétéria, Ceux ci sont conforme au cahier des charges. Il rappelle qu'un sandwich est entre 3,20 et 3,70 euro et que tout est fait sur place. Le café vaut 1,50 € car c'est un café moulu à la demande. Mais il a conscience que la Société doit répondre aux attentes des Lycéens. Cette société est en cours de prospection pour installer une machine à boisson chaude offrant des tarifs à moins de 1€. L'offre de la cafétéria va être étoffée. Des soupes seront proposées dès Février 2017. Le gérant fait actuellement une étude sur les ventes potentielles de pizzas car cela nécessite d'investir dans une machine. Le Proviseur a noté que l'hygiène de la Cafétéria est de qualité, que le gérant est à l'écoute des retours éventuels. Le Proviseur rappelle qu'on ne voulait pas que la cafétéria fasse concurrence à la cantine.</p> <p>Mme Pranlong indique qu'une bouteille d'eau à 2 euro et une canette 1,50 euro, cela est trop cher.</p> <p>La Société gérante rappelle qu'il y a deux fontaines à eau et qu'il proposera du sirop. Le thé est BIO et il y a de l'eau chaude à volonté.</p> <p>Des soucis de comportement de certains jeunes ont été remontés par le gérant : chaises renversées et non relevées, jeunes assis sur les radiateurs, vols constatés que la ligne de self.</p> <p>Mme Pranlong dit qu'il y a beaucoup de bruit dans la cafétéria.</p> <p>Aucune surveillance n'est prévue. L'attribution d'un surveillant dans ce lieu relève du Rectorat.</p> <p>La CPE se demande si le responsable de la cafétéria peut prendre le carnet de correspondance pour mettre des sanctions.</p> <p>Mr Chouchaoui répond qu'il a dit au responsable de la cafétéria de ne pas prendre les carnets de correspondance.</p> <p>Le Proviseur propose d'installer une caméra devant la ligne de self pour dissuader les vols.</p> <p>La CPE fait remarquer que le matériel n'est pas adapté dans la cafétéria : le groom ne fonctionne pas, les poignées sont cassées ...</p> <p>L'agent du lycée propose de mettre une butée de porte pour éviter l'ouverture maximale qui abîme le groom.</p> <p>Le Proviseur précise que les élèves peuvent payer en carte bleue dès 2 euro et les chèques restaurant sont acceptés.</p> <p>M Chouchaoui rappelle que le loyer est de 800 euros/ mois et que si on baisse le loyer, il pourra baisser ses prix. Toutefois, un contentieux sur une modification de contrat en cours d'année existant avec l'ancien propriétaire de la petite cafétéria du lycée, il conviendra d'attendre la fin de l'année pour envisager toute modification éventuelle.</p> <p>Mme Tinier parent d'élève demande pourquoi il est interdit d'amener son repas.</p> <p>Le Proviseur répond que c'est interdit pour des raisons d'hygiène et cela selon la réglementation en vigueur.</p>	
	<p>Proposition d'installation de deux caméras dans la cafétéria. Mise au vote</p>	<p>Adoption de la proposition :</p> <p>Pour : 19</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 2</p>

<p>4. Compte rendu de la CHS du 10 Janvier 2017</p>	<p>Le Proviseur présente le bilan du PPMS du 1 décembre 2016 qui s'est globalement bien déroulé.</p> <p>Cet exercice a été pris au sérieux par les professeurs et les élèves. Forte mobilisation des acteurs permettant l'installation d'une cellule de crise. Le retour des professeurs a été très important (45 fiches) ainsi que celui des élèves (30 fiches).</p> <p>3 pistes de progrès ont été soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques classes ne fermaient pas mais le problème a été résolu. • Certaines classes n'ont pas entendu le signal car il y a eu des fils coupés lors les travaux. • La mise en sécurité des élèves en permanence a posé problème. La CPE indique que les surveillants n'avaient pas toutes les clés des salles vides. La CHS a proposé que les élèves aillent dans le petit gymnase. <p>Le Proviseur note également que les personnels du lycée autres que les professeurs ont été mal informés. Un autre exercice sera fait dans l'année.</p> <p>Un professeur demande ce qu'il en est des élèves se trouvant dans la cafétéria. Mr Le Proviseur indique qu'ils iront au 1er étage. Toutefois, il n'est pas possible de fermer tout le 1er étage.</p> <p>Un professeur demande si on peut rétablir le téléphone dans le grand gymnase.</p> <p>M Chouchaoui précise qu'un téléphone est prévu mais les câbles ont été coupés. Il en va de même pour d'autres lignes : celles du bureau de Mme Gandriau, des bureaux administratifs . Quant à la cafétéria, une ligne doit être créée.</p>	
<p>6. Projet d'établissement 2017-2020</p>	<p>Le Proviseur rappelle que ce projet d'établissement a été élaboré en concertation avec les professeurs et les parents d' élèves. Sa mise en place est devenu nécessaire car le lycée est confronté à des mutations extérieures en cours à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté des différents législateurs de massifier le Lycée et densifier les classes. • Révolution numérique qui impact la pédagogie des enseignants. • Modifications environnementales liées à la sécurité. <p>Il découle aussi d'une volonté interne qui est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintenir l'attractivité du lycée (résultats à améliorer grâce à tous les outils...) • renforcer la politique culturelle et artistique du lycée (actions des professeurs avec leur classe ...) • mieux vivre et travailler dans l'établissement (échanges, dialogues, développement de la vie scolaire, implication plus importante des parents dans les choix du lycée...). <p>Ce projet est un document cadre contenant différentes pistes pour le nourrir. Il s'inscrit dans la durée (3 ans) et il sera évalué d'ici un an et demi. Ce projet est donc évolutif grâce à l'expérience de chaque intervenant et va donc s'en trouver enrichi.</p>	

	<p>Il aura deux effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une synergie entre tous les projets du lycée. - Répondre au contrat d'objectifs instauré par l'Autorité Académique d'ici quelques mois. Il permettra ainsi d'apporter des moyens supplémentaires à l'établissement (Exemple : pour les classes européennes, le lycée souhaite les maintenir pour montrer son excellence alors que l'académie voudra réduire à une seule section pour des réductions budgétaires). <p>Les données chiffrées devront être analysées avec précaution. L'absentéisme doit être particulièrement suivi en seconde et en première année de BTS. Le taux de remplissage des prépa littéraires peut être augmenté. Beaucoup de choses se passent dans le lycée mais il y a un besoin de cohésion entre les différentes actions.</p> <p>La communauté éducative peut proposer d'autres indicateurs de mesures d'objectifs,</p> <p>Ce document doit permettre de donner une orientation cohérente.</p> <p>Mme Tolicetti – professeur - demande ce qui va se passer pour le CDI pendant les travaux.</p> <p>Le Proviseur indique ne pas savoir encore ce qui va se passer pour le CDI. Il va provoquer une réunion avec les responsables du chantier et l'architecte à ce sujet.</p> <p>Mr Tabourier - professeur CDI - partage son inquiétude car il faut s'occuper du fonds documentaire. On ne sait pas encore où mettre le CDI et il faut avoir un accès à l'informatique. Une soixantaine d'élèves viennent au CDI sur l'heure du déjeuner. La fermeture semble se profiler de juillet 2017 à début 2018 si rien n'est prévu.</p> <p>Le Proviseur rappelle qu'un CDI provisoire est prévu et s'appuiera sur les demandes des documentalistes car il faut définir clairement les besoins pour avoir un CDI provisoire qui fonctionne correctement. Il n'est pas envisageable d'avoir un lycée sans CDI. Actuellement le CDI a la surface de deux salles de classe et il conviendra de trouver un lieu de réaménagement équivalent durant cette phase transitoire.</p> <p>Les professeurs indiquent qu'ils se mettront en grève s'il n'y a plus de CDI.</p>	<p>Adoption du projet d'établissement :</p> <p>Pour : 19</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 1</p>
<p>7. Informations diverses</p>	<p><u>Bac blanc de Février</u> : du mercredi 22 février au mardi 28 février. Pendant cette période, les cours seront suspendus. Les secondes participeront à des actions préventives animées par des associations sur l'addiction aux écrans et sur la politique de santé des drogues. Il y aura aussi une semaine de l'orientation de seconde avec une présentation par jour sur les différentes options de première.</p> <p><u>La journée « portes ouvertes »</u> du 4 mars est organisée par Mme Link et tout sera prêt pour cette date. Une communication sur les posts bacs est en cours ainsi qu'une nouvelle affiche et la mise en place d'un comité d'organisation.</p> <p><u>Prochaine rotation des travaux du bâtiment principal</u> : La rotation prévue en Février a été reportée aux vacances de printemps suite à une anomalie dans les dates de vacances du calendrier des rotations établi il ya 4 ans. Chaque rotation nécessite 3 jours de travail pour refaire les emplois du temps avec les changements de salles.</p> <p>Le Proviseur indique que les travaux de façade ont été suspendus sur décision des Bâtiments de France qui ont constatés que le procédé technique en cours abimait le béton.</p> <p>Le Proviseur informe que le vitrier est attendu depuis plus de quinze jours pour changer deux fenêtres.</p>	

8. Questions diverses

Questions des professeurs :

→ Qui a payé les travaux suite à l'incendie ?

Le Proviseur dit que c'est la région qui a payé en totalité les travaux.

Questions UNAPE

1-Quelles sont les règles et notamment pour les parents d'élèves lors les conseils de discipline ?

Le Proviseur rappelle qu'il faut différencier le rôle de défenseur d'un élève du rôle de représentant de parent d'élèves élu.

Le défenseur est celui qui organise la défense de l'élève. Le représentant représente la parentalité avec tous les intervenants et a un pouvoir de délibération. Le défenseur ne peut pas prendre part au vote.

Il convient de veiller à ce que les rôles soient clairement définis.

Les membres du conseil de discipline doivent étudier la situation, la comprendre et de ne pas être à charge ou à décharge. Sinon il y a conflit d'intérêt. Ils ont un devoir de neutralité et doivent veiller à avoir un certain recul.

M Lazare demande si cette impartialité est demandée à toutes les personnes du conseil de discipline.

Le Proviseur le confirme.

M Lazare dit qu'il a voulu chercher la vérité, qu'il y avait eu un incident public et qu'il n'y avait qu'un seul témoignage.

Le Proviseur répond qu'on ne peut pas verser des pièces au dernier moment. Il faut les déposer 48 h avant pour respecter le caractère contradictoire. C'est sur la forme que cela a posé problème. Il rappelle que la convocation est envoyée 10 jours avant le conseil et le défenseur a 48 h avant le conseil pour donner les pièces à verser au dossier et se déclarer en tant que défenseur.

M Lazare demande quel est l'article du code de l'éducation qui s'applique.

Le Proviseur rappelle que c'est l'article du Conseil de l'éducation de 1985 réactualisé en 2013 cité lors du conseil de discipline.

2- Pourquoi n'y a t'il aucun oral blanc en TL1 ?

Le Proviseur précise que le choix des oraux sont laissés à la discrétion des professeurs.

3- Problèmes de toilettes quand seront ils résolus ? toilettes inaccessibles

L'agent du lycée confirme que les toilettes garçons du Hall B sont sans eau, Eiffage ayant coupé la colonne d'eau pour des travaux. Toutefois il serait possible de réalimenter en eau uniquement les toilettes. Pour les filles, la poubelle déborde.

Le Proviseur s'en occupe.

Questions PEEP

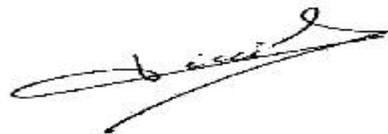
1- Quelle est la cause de la panne de chauffage qui a conduit à la fermeture du lycée le 16 janvier 2017

Le Proviseur précise qu'il y a 4 nouvelles chaudières Dietrich depuis janvier 2016 et il y a eu une fuite dans une chaudière. Il en a résulté la vidange complète de l'installation à cause de la formation d'un trou suite à une corrosion.

	<p><u>2-Est il possible d'avoir l'ouverture du Lycée de 11h30 à 12h30 ?</u></p> <p>Le lycée est ouvert de 12h30 à 13h30. Il n'est pas possible d'élargir l'heure d'ouverture car il n'y a pas de surveillant de disponible.</p> <p><u>3-Hommage à Didier Martinod, professeur de physique et responsable du réseau informatique décédé dans le gymnase du lycée</u></p> <p>La CPE rappelle qu'il avait été prévu de planter un arbre.</p> <p>Le Proviseur dit qu'il faut bien choisir l'essence de l'arbre et va regarder ce qu'il est possible de faire.</p> <p><u>Questions FCPE</u></p> <p><u>1-Est-ce que les étudiants de classe prépa peuvent justifier leur absence eux mêmes ?</u></p> <p>La CPE confirme qu'ils le peuvent s'ils sont majeurs. Cela est indiqué dans le carnet de correspondance.</p> <p>Elle met à disposition des étudiants une boîte pour déposer les bulletins d'absence.</p> <p><u>2-Peut-on mettre les conseils de discipline et les commissions éducatives à des horaires plus pratiques pour les parents ?</u></p> <p>Le Proviseur dit que la commission éducative doit avoir lieu à des horaires les plus abordables pour la disponibilité du plus grand nombre de personnes. C'est vraiment exceptionnel qu'un conseil de discipline ait lieu à 11h mais il y a parfois des impondérables et le Lycée essaye toujours de les positionner en début ou en fin de journée.</p> <p>Mme Houssin confirme qu'en tant que parent élu, on accepte certaines contraintes et qu'il faut savoir parfois se rendre disponible.</p> <p>Mme Tinier souligne que les parents ont apprécié l'effort qui avait été fait sur les conseils de classe du premier trimestre qui étaient en majorité à 16h45 ou 18h30.</p>	
<p>La séance est levée à 21h</p>		

Le Raincy, le 08 février 2017

Sylvain RICCI



Proviseur,
Président du conseil d'administration

Valérie HOUSSIN

Parent d'élève
Secrétaire de séance